



REUNION DES COMITES PERMANENTS

*RAPPORT DU SENEGAL SUR
L'ASSISTANCE AUX VICTIMES*

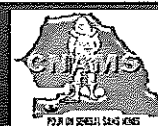
Genève, 21 – 25 JUIN 2010

VULGARISATION PLAN D'ACTION DE CARTHAGÈNE



- Activités de vulgarisation de ce Plan d'action menées dans le cadre d'un projet financé par la Coopération Française:
 - Organisation de deux ateliers à Ziguinchor en mars et Bignona en mai;
 - Animation de deux émissions radios.
- Démultiplication lors des séances de plaidoyer communautaire.



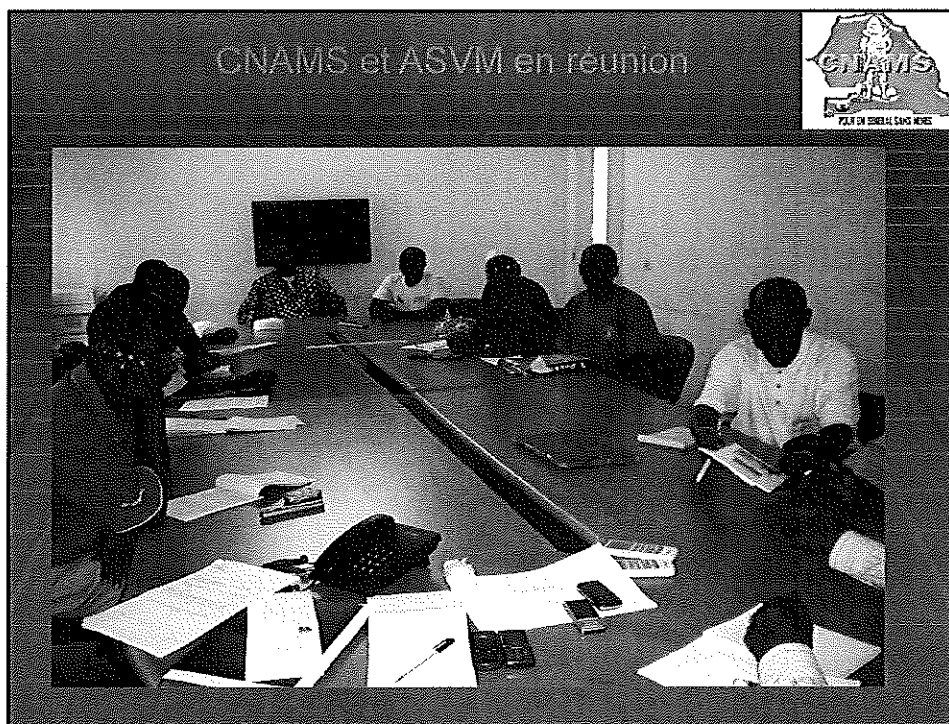


PROGRES REALISES AU REGARD DES OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION DE CARTHAGENE


INCLUSION



- Le Sénégal a mis en place un Comité ad hoc pour l'élaboration du Plan d'Action National pour l'Assistance aux Victimes (PANAV) 2010-2014, avec l'implication de l'ASVM, des services de l'État et des ONGs.
- Ce Comité a travaillé de juin à novembre 2009 pour faire: la situation des victimes et proposer un plan d'action.
- Le CNAMS, a institué des réunions mensuelles avec le bureau de l'ASVM, pour une meilleur implication.



AMPLEUR DU DÉFI



- Recensement, en Novembre 2009, des victimes civiles survivantes:
 - Identification des victimes présentant encore des séquelles au plan physique et/ou psychologique;
 - Détermination de leurs besoins.
 - 160 victimes dont 85 amputées répertoriées.

SITUATION PAR REGION



REGION	HOMME S	FEMMES	ENFANT S -18	TOTAL
ZIGUINCHOR	80	33	16	129
SEDHIOU	22	03	03	28
KOLDA	02	01	00	03
TOTAL	104	37	19	160

LÉGISLATION ET POLITIQUES



- Le Parlement du Sénégal a autorisé le Président de la République à ratifier la *Convention sur les droits des personnes handicapées*;
- L'examen de la *Loi d'orientation sociale relative a la promotion et à la protection des droits des personnes handicapées*, par le Parlement est en cours.

PLANIFICATION



- Plan d'Action National pour l'Assistance aux victimes de mines (PANAV) est disponible.
- Son objectif général est d'assurer aux victimes de mines:
 - l'assistance médico-psychologique nécessaire;
 - la réadaptation physique;
 - ainsi que la réinsertion socioéconomique d'ici à 2014.

OBJECTIFS SPECIFIQUES



- Disposer d'informations actualisées;
- Assurer les soins d'urgence et la prise en charge pré-hospitalière aux accidentés;
- Faciliter l'accès aux soins ultérieurs;
- Appuyer la réadaptation physique;
- Apporter l'accompagnement psychologique;
- Assurer la réinsertion socioéconomique;
- Application des lois et politiques concernant les victimes de mines et autres handicapés

SUIVI ET EVALUATION




- Mise en œuvre du PANAV coordonnée par le CNAMS.
- Le CNAMS rend compte à la Commission Nationale.
- Pour les États Parties c'est à travers les Comités Permanents.
- Institution d'une réunion mensuelle avec l'ASVM pour le suivi des activités d'assistance aux victimes.

RENFORCEMENT DES CAPACITES



- Renforcement des capacités de l'ASVM, pour faciliter l'insertion socioéconomique des victimes de mines et l'amélioration du management de ladite association;
- Appui constant aux associations de personnes handicapées par les Services techniques de l'État;
- Appui d'ONG nationales et étrangères.

RENFORCEMENT DE CAPACITES



Thèmes	Bénéficiaires	Nombre
Sécurité face aux mines (LST)	ASVM	30
Éducation au Risque	ASVM	15
Élaboration projets	ASVM	05
Bureautique	ASVM	04
Culture financière et Marketing	ASVM	50



ACCESSIBILITÉ



- Articles 38 et 39 de la Loi d'Orientation sociale réglementent l'accessibilité aux infrastructures et édifices publics.
- Accès aux soins médicaux, à la réadaptation physique, au soutien psychologique et à la réinsertion sociale et économique inscrit dans le PANAV et mis en œuvre.



- Appui à l'Hôpital Régional de Ziguinchor pour la gratuité des soins des victimes;
- Appui au Centre Régional d'Appareillage Orthopédique (CRAO) de Ziguinchor en outillage et matières premières pour l'appareillage des victimes de mines;
- Appui du CRAO de Kolda en outillage et matières premières pour appareillage des victimes;
- Appui au Centre de Santé de Sédhiou pour la gratuité des soins des victimes;

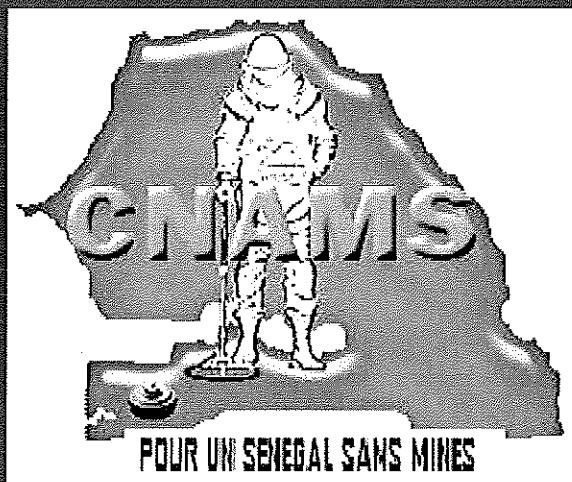


SENSIBILISATION



- Activités d'éducation au risque et de plaidoyer pour amener les communautés à s'impliquer dans la prise en charge des victimes de mines.
- Plan de communication du CNAMS qui contribuera à une meilleure sensibilisation de l'opinion sur la situation des victimes.

ITEMS	MONTANT en 2010
RBC	197.000.000 F CFA
Appareillage	90.000.000 F CFA
Formation	10.000.000 F CFA
Villages reclassement	83.000.000 F CFA
Victimes de mines *	29.800.000 F CFA
Total	409.800.000 F CFA



**MERCI DE VOTRE AIMABLE
ATTENTION**